



8 février 2013

(13-0691)

Page: 1/1

Comité des sauvegardes

Original: français

**NOTIFICATION DES LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES RELATIVES
AUX MESURES DE SAUVEGARDE**

MALI

La communication ci-après, datée du 5 février 2013, est distribuée à la demande de la délégation du Mali.

Eu égard à l'article 12:6 de l'Accord sur les sauvegardes, le gouvernement de la République du Mali notifie au Comité des sauvegardes qu'il n'a pas de lois ni de réglementations en rapport avec les dispositions de l'Accord, et par la même occasion souhaite informer qu'aucune mesure de sauvegarde spécifique n'a été imposée.
